

Habilitations électriques B1, B1V, B2, B2V, BR, B2V essais, BC (pour installateur/trices IRVE)

Préparation initiale à l'habilitation électrique pour des électricien/nes réalisant des travaux et des interventions sur des installations électriques

Objectifs

- Permettre à toute personne placée sous l'autorité de son employeur :
 - d'acquérir la compétence nécessaire pour exercer son métier en toute sécurité.
 - d'obtenir, de la part de son employeur, une habilitation électrique lorsqu'elle dirige des travaux d'ordre électrique hors tension, en basse tension, nécessitant une habilitation.

Pour qui ?

- Électricien/ne devant réaliser des travaux, des interventions et des consignations sur des installations électriques Basse Tension

Pré-requis

- Avoir suivi une formation initiale en électricité et posséder une pratique professionnelle en électricité

Contenu formation

- Dangers de l'électricité
- Les zones à risque électrique
- Les niveaux d'habilitation
- Les documents applicables
- Les moyens de protection
- Évaluation et prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine Basse Tension
- Évaluation théorique et pratique

Informations pratiques

Durée

3 jours

Votre contact :

Yvan Souffron

06 78 02 46 18

yvan.souffron@afpa.fr

